

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 13 octobre 2026

Le treize octobre deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine, SCHMITT Thomas et SORGNIARD Catherine (procuration à Loïc DAUNAY).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.67 Modification du règlement de location de la salle polyvalente

Un règlement de location de la salle polyvalente et des tarifs de location ont été établis en 2025.

Il est demandé le dépôt d'une caution à chaque manifestation (même pour les occupations gratuites) d'un montant de 450 €.

L'assureur de la Commune conseille d'augmenter ce montant. Mr le Maire propose de réviser le montant de la caution à hauteur de 1000 €.

Il est demandé l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 7 voix POUR une caution de 800 € (Martine RICHARD, Alain ANGERS, Gilles MAYAUX, Thierry GENSSE, Landry BONENFANT, Muriel DEPARTOUT et Benoit HAMON), 2 voix POUR une caution de 900 € (Alexandra DEBAUGNIES et Stéphanie BREUGNOT), 4 voix POUR une caution de 1000 € (Pierrick SORGNIARD, Loïc DAUNAY, Catherine SORGNIARD et Françoise MARTIN) :

- **Fixe le montant de la caution demandée pour chaque manifestation dans notre salle polyvalente à hauteur de 800 €.**

Pour extrait conforme,
Le 13 octobre 2026
Secrétaire de séance
Alexandra DEBAUGNIES

P/ le Maire,
Loïc DAUNAY
Adjoint au Maire

